**2017 – SUJET D’ÉCO/DROIT Polynésie – Partie Économie**

À partir de vos connaissances et de la documentation fournie en annexe :

**1. Décrivez l’évolution de la pauvreté de 1970 à 2014.**

**2. Commentez la part des prestations sociales dans le revenu disponible en fonction du niveau de revenu des ménages.**

**3. Montrez la progressivité du système fiscal français.**

**4. Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante :**

**Le système fiscal et social français est-il efficace ?**

**Annexes :**

* Annexe 1 : En France, la pauvreté a légèrement augmenté en 2014.
* Annexe 2 : Évolution du taux de pauvreté à 60% du revenu médian.
* Annexe 3 : Part des prestations sociales dans le revenu disponible selon le niveau de revenu des ménages en 2013, en %.
* Annexe 4 : Un système fiscal redistributif ?
* Annexe 5 : Répartition de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée selon le revenu imposable de 2011.
* Annexe 6 : Du bon usage de la fiscalité.

**ANNEXES**

**Annexe 1 : En France, la pauvreté a légèrement augmenté en 2014**

[…] L’Insee révèle, dans une étude publiée mercredi 23 décembre [2015], que le taux de pauvreté a légèrement augmenté en 2014, passant de 14 % l’année précédente, à 14,2% des ménages français. […]

La pauvreté touche donc, aujourd’hui, en France, 4 millions de ménages, familles monoparentales en tête, soit 9 millions de personnes. Elle avait beaucoup empiré, entre 2008 et 2011, passant de 13 % à 14,4 % des 28 millions de ménages, puis régressé légèrement, en 2012 (14,3 %) et 2013 (14 %). Malgré cette aggravation, la France est, des pays européens, l’un des moins touchés par la pauvreté […].

Cette dégradation se produit en dépit des mesures sociales et fiscales, par exemple la réduction de l’impôt sur le revenu des ménages modestes ou la revalorisation du Revenu de solidarité active (RSA) et du minimum vieillesse, prises par le gouvernement en 2014, et sans lesquelles le taux de pauvreté aurait encore enflé de 0,5 point.

Elle s’explique essentiellement par le chômage, toujours en hausse, et par la multiplication des périodes d’inactivité des travailleurs en contrat à durée déterminée ou en intérim, l’économie française manquant tout bonnement de croissance. […]

***Isabelle Rey-Lefebvre, Le Monde, 22.12.2015***

**Annexe 2 : Évolution du taux de pauvreté à 60% du revenu médian (en %)**

***Source : INSEE***

**Annexe 3 : Part des prestations sociales dans le revenu disponible selon le niveau de revenu des ménages en 2013, en %.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Prestations familiales | Allocations logement | Minima sociaux et RSA activité | Ensemble des prestations sociales |
| Ménages dont les revenus sont inférieurs à 10 730 € | 12,5% | 15,7% | 16,9% | 45,1% |
| Ménages dont les revenus sont supérieurs à 37 200 € | 0,4% | 0% | 0,2% | 0,6% |
| Ensemble des ménages | 2,4% | 1,5% | 1,6% | 5,5% |

*Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n’est pas étudiante.*

*Lecture : pour les ménages dont les revenus sont inférieurs à 10 730 €, 12,5% de leur revenu disponible est constitué de prestations familiales*.

***Source : INSEE, Enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013***

**Annexe 4 : Un système fiscal redistributif ?**

Un système fiscal est fortement redistributif lorsque les prélèvements progressifs y occupent une place prépondérante, par rapport aux prélèvements proportionnels :

* un prélèvement progressif est un prélèvement dont le taux croît lorsque sa [base] augmente. Le taux de prélèvement est alors plus fort pour les hauts revenus que pour les bas revenus (ex : l’impôt sur le revenu) ;
* un prélèvement proportionnel est un prélèvement dont le taux reste fixe, quelle que soit sa [base]. Le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est le même pour tous les consommateurs quels que soient leurs revenus. […]

***www.vie publique.fr***

**Annexe 5 : Répartition de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée (CSG) selon le revenu imposable de 2011**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nombre de contribuables | Revenu imposable (en milliards d’euros) | Impôt sur le revenu et CSG (en milliards d’euros) |
| Ménages dont le revenu imposable est inférieur à 3 303 € | 3 582 359 | 2,4 | 0,3 |
| Ménages dont le revenu imposable est supérieur à 47 030 € | 3 642 875 | 286,6 | 64,8 |
| Ensemble des ménages | 36 230 936 | 854,0 | 131,1 |

*Les ménages dont le revenu imposable est inférieur à 3 303 € avaient en 2011 un revenu imposable total de 2,4 milliards d’euros, ce qui a entrainé le versement de 0,3 milliards d’impôt sur le revenu et de CSG.*

***Source : Rapport sur la fiscalité des ménages, 2014,*** [**www.gouvernement.fr**](http://www.gouvernement.fr/)

**Annexe 6 : Du bon usage de la fiscalité**

En France, le débat public se focalise souvent sur le niveau des prélèvements – impôts, taxes, cotisations sociales – effectués au profit de l’ensemble des administrations publiques. En 2014, le taux de prélèvements obligatoires s’élevait à 46,1 % du PIB. […] Le pays se place ainsi en deuxième position au sein de l’Union européenne, derrière le Danemark (50,1 %). Il se situait au sixième rang au début des années 2000, mais a depuis dépassé l’Autriche, la Finlande, la Belgique et la Suède. Les différences entre pays reflètent pour l’essentiel des choix collectifs en matière de niveau des dépenses publiques […]

Trois objectifs sont généralement assignés à la fiscalité. Tout d’abord, elle vise à assurer à l’État les ressources nécessaires pour fournir des biens et services publics. À ce titre, la fiscalité reflète les choix collectifs en matière de modèle social et d’équipement public […]. Ensuite, elle sert à réduire les inégalités, via une plus ou moins grande progressivité de l’impôt et des transferts sociaux. Enfin, parce qu’elle est susceptible de modifier les comportements des individus, des familles et des entreprises, la fiscalité est également un instrument d’incitation à disposition du législateur. […]

L’efficacité du [système] fiscal doit s’évaluer au regard des objectifs qu’on lui assigne, mais aussi de ses effets sur la croissance et l’emploi.

***France stratégie, Quels principes pour une fiscalité simplifiée ? Août 2016***